



## VILLE D'AUBANGE

22 Rue Haute – 6791 ATHUS

### **CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT D'OUVRIERS POLYVALENTS (H/F/X) – À TEMPS PLEIN – À TITRE CONTRACTUEL – NIVEAU E2 – POUR LE SERVICE TRAVAUX DE LA VILLE D'AUBANGE**

#### **Conditions de recrutement**

- être belge ou ressortissant ou non de l'Union européenne. Les ressortissants hors de l'Union européenne, restent soumis à la réglementation relative à l'occupation des agents étrangers applicable en Région wallonne ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- être âgé de 18 ans au moins ;
- être titulaire du permis de conduire B ;
- pas de diplôme exigé.

Toutes les conditions précitées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures.

- satisfaire à l'examen de recrutement prescrit consistant en une épreuve orale se présentant sous la forme d'un entretien approfondi mené par les membres de la commission et qui permet :
  - o d'évaluer la personnalité du candidat, à savoir ses centres d'intérêt, sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d'équipe, sa stabilité émotionnelle, sa faculté d'adaptation, etc. ;
  - o de s'informer sur ses motivations, à savoir son intérêt pour la fonction, les besoins et valeurs qu'il cherche à satisfaire dans la vie professionnelle et qui doivent être en adéquation avec ce qui est proposé ;
  - o d'évaluer ses compétences en analysant formations et expériences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir ;
  - o d'évaluer ses aptitudes, à savoir son potentiel évolutif ;
  - o d'évaluer son niveau de raisonnement notamment par l'analyse de cas pratiques.

Seuls les candidats qui ont réussi l'épreuve précédente sont invités à participer à la suivante. Les candidats devront obtenir au moins 50% de points à chaque épreuve et au moins 60% de points au total pour être retenus.

Dès après le recrutement, il sera procédé à la constitution d'une réserve de recrutement valable pendant 2 ans et reprenant tous les candidats ayant satisfait aux examens mais non retenus dans un premier temps.

#### **Fonction**

#### **MISSIONS**

En tant qu'ouvrier polyvalent, l'agent sera notamment capable de :

- Gérer le matériel et les matériaux :
  - nettoyer, ranger le matériel, les équipements et les locaux,
  - prendre soin des outils et de leur tenue en état de marche ;
- Réaliser les travaux :

- assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et/ou des bâtiments ;
- travaux simples de menuiserie, de plomberie, d'électricité, de carrelage, de plafonnage, de maçonnerie, de voirie, de peinture et d'entretien de jardins (tonte, taille, etc.) ;
- veiller à la propreté du travail et nettoyer le chantier à l'issue du travail ;
- assurer le rôle de garde intempéries ;
- appliquer rigoureusement les règles de sécurité afin de veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collègues et des usagers.

Il devra en outre disposer des compétences suivantes :

- une excellente condition physique (pour porter, creuser...),
- appliquer rigoureusement les règles en matière de bien-être au travail et de sécurité,
- respecter la déontologie et l'éthique,
- appliquer la réglementation et les procédures en vigueur dans l'institution,
- être capable de maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de ses fonctions,
- faire preuve de flexibilité.

### Conditions de travail

<b>Régime de travail</b>	Temps plein
<b>Contrat</b>	Contrat de remplacement ou CDD ou CDI
<b>Salaire</b>	Barème E2 : min. 14.133,53 € - max. 16.599,85 € - soit indexés au 01/03/2026 : min 30.594,85 € - max 35.933,69 € (montants annuels bruts pour un temps plein)
<b>Avantages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chèques-repas</li> <li>- Pécule de vacances</li> <li>- Allocation de fin d'année</li> <li>- Pension du deuxième pilier (épargne pension)</li> <li>- 27 jours de congé (pour une année complète de prestation à temps plein)</li> </ul>

### Dossier de candidature

- A adresser sous pli recommandé au Collège communal d'AUBANGE  
22, rue Haute à 6791 ATHUS
- ou
- A déposer contre accusé de réception au service du personnel de la Ville d'AUBANGE  
38, rue Haute à 6791 ATHUS
- ou
- A envoyer par mail au service du personnel de la Ville d'AUBANGE (un accusé de réception sera renvoyé)  
[job@aubange.be](mailto:job@aubange.be)

Les documents à annexer à l'acte de candidature sont les suivants :

- lettre de motivation ;
- curriculum vitae ;
- copie du permis de conduire ;
- extrait de casier judiciaire (**modèle de base : 595**) daté de moins de 3 mois ;
- copie de permis de conduire B ;
- copie du permis de séjour, le cas échéant ;
- document(s) d'aide à l'emploi, le cas échéant.

Tout dossier incomplet à la date de clôture du dépôt des candidatures sera écarté d'office.

En cas de réussite des épreuves, les candidats devront aussi fournir un :

- copie recto/verso de la carte d'identité ;
  - justificatif(s) ou attestation(s) d'expérience professionnelle ;
- avant de pouvoir prétendre à une désignation par le Collège communal.

Les candidatures doivent être rentrées pour pour le **22 juillet 2026** au plus tard, le cachet de la poste ou la date de l'accusé de réception faisant foi.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Service du Personnel (☎ 063/38.09.58 ou 063/43.03.22).

**Commune d'Aubange, le 9 juillet 2026**  
**Par le Conseil,**

**Le Directeur général f.f.,**  
**(s) LESPAGNARD A.**

**Le Bourgmestre,**  
**(s) KINARD F.**